

LE BULLETIN MUNICIPAL



Les élus municipaux tiennent à remercier,
Mesdames Valérie Gagnon et Marie-Eve Malenfant pour leur implications et leur dévouement pour la préparation du Noël des jeunes.

MERCI!

Vous désirez faire paraître vos activités, des remerciements, de l'information etc... veuillez nous faire parvenir par courrier électronique l'information désirée à l'adresse suivante:

municipalite@saint-zephirin.ca Veuillez noter que faute d'espace les demandes de parution de notre communauté seront privilégiées.

Date de tombée: le 5 du mois

Parution: entre le 10 et le 15 du mois.

AUSSITÔT ARRIVÉ - AUSSITÔT LU

Le bulletin municipal renferme une multitude d'information concernant les différents services que la Municipalité et ses organismes vous offrent.

Le Conseil municipal, les Loisirs, la FADOQ, la Régie Incendie, la Régie des déchets etc...

À chaque mois, les chroniques suivantes apparaissent dans votre Bulletin Municipal.

- Le conseil vous informe...
- Rappel de votre inspecteur municipal...
- Saviez-vous que...
- Les Loisirs et FADOQ vous informent...
- Les Régies déchets et incendie vous informent...
- Votre Bibliothèque vous informe...
- La SQ vous informe... et
- L'information générale

**RESTEZ INFORMÉ FAITES LA LECTURE DE
VOTRE BULLETIN MUNICIPAL.
CELA ÉVITERA DE VOUS QUESTIONNER !**



Merci à tout les généreux donateurs.

La sommes de 808.50\$ ainsi que 902 livres de denrées ont été ramassées lors de la collecte pour la guignolée 2015.

Remerciement sincères à tout les bénévoles qui ont fait la collecte.

Mesdames Louise Lemaire, Claudette Paris, Johanna Weismann, Jacqueline Fréchette, Ginette Lemaire, Messieurs Gaston Bourassa, André Paquette, Yvon Coderre, Jean Grondin, Marc Faucher et Robert Dionne.

Georgette Baril, responsable

La municipalité vous informe...

MOIS: JANVIER 2016

- ▶ Le conseil a adopté les révisions budgétaires de 2015 de l'OMH.
- ▶ Le conseil a adopté les prévisions budgétaires pour 2016 de l'OMH.
- ▶ Règlement #01-2016: Adoption du règlement relatif à l'établissement d'un programme d'aide à la revitalisation de secteurs de la municipalité pour l'année 2016.
- ▶ Règlement #02-2016: Adoption du règlement relatif à l'établissement d'un programme d'aide à la famille pour l'année 2016.
- ▶ Règlement #03-2016: Concernant le traitement , la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses des élus municipaux.
- ▶ Les comptes à payer sont acceptés au montant de 28 201\$.



N'oubliez pas de nous suivre sur NOTRE PAGE FACEBOOK de la municipalité.



L'inspecteur vous informe...

- ▶ **Résidus domestiques dangereux:** les contenants de 20 litres vides enlever les couvercles et insérer les contenants les uns dans les autres.
- ▶ **Résidus domestique dangereux produits non acceptés:** pneus, pinceaux, pannes, rouleaux à peinture, chiffons etc. ne sont pas acceptés.
- ▶ **Réparation de votre bac noir ou vert:** Avisez la municipalité et nous ferons la demande pour vous auprès de la Régie des déchets.
- ▶ **Propriétaire de chiens:** Vous devez vous procurer une médaille au bureau municipal. Le coût est de 5\$ par année. Ceci facilite grandement les recherches en cas de chien perdu.

À



À ne pas oublier la collecte des ordures aux 2 semaines, jusqu'au début avril 2016.

Il est très important de mettre vos bac au chemin la veille.

Prochaine collecte des ordures pour le mois de janvier:

Le jeudi 21 janvier 2016

Bonjour à vous,

En ce début d'année frisquet, le conseil d'administration de La Coopérative de La Capucine tient à vous souhaiter une année 2016 remplie d'amour, de santé et de merveilleuses surprises.



Lors de la dernière journée d'école avant le congé des Fêtes, tous les élèves et le personnel ont pu savourer un souper traditionnel préparé par notre cuisinière madame Louise Faucher. Ce repas fût possible grâce à de nombreux commanditaires que nous tenons à remercier.

Le Bureau vétérinaire de St-Zéphirin, Madame Caroline Héroux (acupuncteure), le Centre du Ponceau Courval, la Clinique Dentaire Dr. Pierre Bourgeois, du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption, Construction rénovation Sébastien Wicht, Électri-Marc, l'Entreprise Marc Paquette, la Ferme R & R Boisvert inc., Logesco inc., la Garderie La Ribambelle, Monsieur Pierre Marcoux, Soudure Sven Ruttimann, Ferme Madystar, Monsieur Serge Proulx, Ferme Taratuta, Madame Claudia Pellerin, Ferme J.M. Faucher, Madame France Dionne (astrologue), Ferme Greuter inc., Marcel Bellavance 1991 inc., Serres Verriers, Covilac, Centre de la Viande Crêpeau et fils, Épicerie Yvon Côté, Pomme de terre Cardinal, Pharmacie Jean-Coutu de Nicolet ainsi que le Syndicat du lait de l'UPA.

De petits cadeaux ont été tirés parmi les élèves grâce à l'un de nos commanditaires. Les heureux gagnants sont Maïka Proulx, Elsa Veilleux, Maxime Rosa, Raphaëlle Gaudet, Alexis Boisvert, Thomas Lemire, Maxime Boisvert, Charles-Éliott Loranger, Léa Paquette, Xavier Ruttimann, Julianne Roy et Mathieu Côté.

Nous vous remercions de votre belle générosité. Elle nous a permis de faire vivre une magnifique soirée aux jeunes. Nous espérons pouvoir compter de nouveau sur vous l'an prochain.

Le conseil d'administration de La Coopérative de La Capucine



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, secrétaire-trésorière de la municipalité, QUE:

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 4 janvier 2016, le conseil a adopté un premier projet de règlement décrétant le traitement, la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses des élus municipaux;
2. L'original du projet de règlement peut être consulté au bureau municipal au 1232, rang Saint-Pierre, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.
3. Descriptions du traitement des élus
 - a) Traitement proposé pour les membres du conseil
Rémunération de base :
La rémunération de base du maire est fixée à 9 000\$ annuellement
La rémunération de base d'un conseiller est fixée à 3 000\$ annuellement

Allocation de dépenses :
L'allocation de dépenses du maire est fixée à 4 500\$ annuellement
L'allocation de dépenses d'un conseiller est fixée à 1 000\$ annuellement.
 - b) Traitement du maire suppléant
Le maire suppléant reçoit une rémunération additionnelle lorsqu'il remplace le maire pour une période d'au moins 60 jours continus. Elle sera égale à 60% de la rémunération de base du maire comptabilisé sur une base journalière. Cette rémunération s'ajoute à la rémunération de base du conseiller.
 - c) Rémunération additionnelle comité ou organisme mandataire :
Chaque fois qu'un membre du conseil est nommé sur un comité municipal ou un conseil d'administration autre que l'OMH et la Régie des déchets, celui-ci a droit à une allocation de 50\$ par séance.
 - d) Indexation
Les rémunérations ne seront pas indexées à la hausse pour les exercices subséquents.
4. L'adoption du règlement sur le traitement, la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses des élus municipaux est prévu le 1 février 2016 à la séance régulière du conseil tenue à l'endroit habituel.

DONNÉ À SAINT-ZÉPHIRIN-DE-COURVAL CE 5^E

jour de JANVIER

de l'an deux mille seize.

Hélène Chassé, secr.-trésorière

La Bibliothèque vous informe...

Bonjour,

Lancement du livre *Rage et Coma* de Mme Sylvie Boisvert, fille de Mathieu et Marielle Boisvert de St-Zéphirin. Le lancement aura lieu à la bibliothèque le mercredi 20 janvier à 19h30.



Il y aura l'heure du compte pour la St-Valentin le samedi 13 février 2016 à 10h00.



À tous nos abonnés et futurs abonnés, Bonne et Heureuse Année 2016 L'équipe de la bibliothèque.



D'ici peu, vous pourrez nous suivre sur NOTRE PAGE FACEBOOK renseignez-vous auprès du personnel de la bibliothèque sur la procédure pour recevoir toutes nos nouvelles.

Les Loisirs et FADOQ vous informent...

Invitation FADOQ

Shuffleboard

Début: 12 janvier à 13h 30

Où: centre communautaire

Responsable: Lucette Rousseau et Denis Boisvert



Quilles

Début 4 janvier à 13h 30

Responsable: Raymonde Jutras



Vie-active

Début: 14 janvier à 10h à 11h

Où: centre communautaire

Animateur: André Michaud et Sylvie St-Pierre

Souper et soirée dansante

Quand: 16 janvier 2016 à 18 h

Où: centre communautaire

On débute l'année avec un souper et une soirée dansante avec Réal Laterreur à la musique. Bienvenue à tous.



Pour les gens de l'extérieur contacter le responsable: André Michaud: 450-564-2678

Dîner de la St-Valentin

Quand: 11 février 2016 à 12 h

Où: centre communautaire



Le dîner sera suivi de divers jeux de société.



Les cours de yoga auront lieu.
Où : Centre communautaire
Quand : Les mercredis de 19h00 à 20h15
Durée de la session : 10 semaines, soit du 20 janvier au 23 mars 2016
Possibilité d'une session de printemps.
Ne pas oublier de faire votre chèque au nom de la « Corporation des loisirs » avant le 15 janvier 2016.

Cout de l'activité par personne: 10 semaines/125\$ pour la session

Pour toutes les personnes intéressées, bien vouloir communiquer avec Anne-Marie à la municipalité au : 450-564-2188

Nombres d'inscriptions requis: min.15 inscriptions.